

Aux comité et groupe PLQ de l'AQT

Chères et chers amiEs,

Bonne année 2013 !

Je vous souhaite une année heureuse, pleine de surprises, du temps libre pour lire, pour flâner et goûter aux bonnes choses de la vie.

Comme tout le monde a pu constaté le chantier du nouveau bâtiment pour le HEG a démarré. C'était triste de voir ces beaux arbres, dont des cèdres centenaires, tomber sous nos fenêtres. Grâce à l'intervention des membres de l'AQT et APET des chemins sécurisés pour les écoliers ont pu être mis en place. Pour le moment le chantier dort et on espère qu'avec la reprise et le future ballet des camions pour les travaux de terrassement, prévu pour fin mars, la circulation des personnes ne sera pas trop perturbée. Pour le reste, on ne peut que souhaiter que ce chantier se termine au plus vite pour ramener un peu de calme et de sérénité dans le quartier.

Fin novembre a eu lieu à la Maison de Quartier une séance convoquée conjointement par la Commune et l'Etat, à laquelle des représentants des associations du quartier ont été conviés. En plus de la responsable du service de l'urbanisme de Carouge, Mme Pascale Lorenz, et le responsable de notre PLQ au DU (Département de l'urbanisme, nouvelle appellation du DCTI, dirigé par M. Longchamp), M. Scatolin, qui animaient la séance, il y avait plusieurs architectes, urbanistes et ingénieurs présents, tous chargés d'étudier sous un angle ou sous un autre l'aménagement et la mobilité de notre quartier. Nous étions invités, une fois de plus (!?), de préciser nos souhaits et propositions pour le quartier. (*Résumé en fin de ce mail*)

Tout au long de nos interventions, les propositions ont été transcrites sur des grands plans du quartier. A l'issue de cette longue séance, Mme Lorenz nous a promis d'étudier avec soins nos souhaits et de nous convoquer dans la deuxième moitié du mois de janvier pour un retour. Ce moment clé sera le point de départ pour la reprise de la révision du PLQ.

On attend donc avec impatience d'être convoqué pour connaître les résultats de ces études.

Nous avons distribué quelques jours avant cette séance un exemplaire de notre brochure des Ateliers de l'Avenir à la nouvelle urbaniste de Carouge et au CA M. Walder. Mme Lorenz s'y est référée à plusieurs reprises et nous a félicité de cet excellent travail. Je pense bien que c'est la première fois qu'unE urbaniste de la Commune ou de l'Etat se soit prononcé d'une façon aussi positive sur des résultats des Ateliers.

Prochains rendez-vous :

samedi 19 janvier : soirée raclette à la Maison de Quartier
mardi 22 janvier : séance Groupe de projet, Contrat de quartier
mardi 5 février : première séance du comité AQT de 2013
mardi 19 mars : Assemblée générale de l'AQT
jeudi 2 mai : Assemblée générale du Contrat de quartier

Avec mes cordiales salutations
Armin Murmann, président

Carouge, 7 janvier 2013

En reprenant les propositions de la brochure publiée à la suite des Ateliers de l'Avenir organisés il y a trois ans par l'AQT et l'APET, nos positions peuvent être résumées ainsi :

1. Nous nous opposons contre toute nouvelle construction dans le quartier à l'exception d'un éventuel bâtiment **entre** les deux immeubles des HEG F et C et d'un bâtiment léger sous la route de la Tambourine à la hauteur des LUP.
2. Cette dernière construction est un bâtiment avec des équipements publics (café, petit commerce) d'un

seul niveau, construit dans la butte et il doit faciliter l'accès à la place centrale pour les habitants du haut du quartier.

3. La place centrale à aménager doit être un espace public, piétonne et pas une "cour d'école" des HEG.
4. Nous nous opposons contre toute nouvelle construction souterraine dépassant les gabarits des bâtiments existants.
5. Nous ne souhaitons pas de parkings supplémentaires dans le quartier, mais la mise en place de mesures efficaces contre le parking sauvage.
6. La circulation motorisée dans le quartier doit être diminuée par des mesures diverses : création de zones piétonnes contiguës (par exemple le long de l'école via la place centrale jusqu'au parc dans le bas du quartier), installation de bornes automatiques empêchant tout trafic étranger au quartier (voiturage d'enfants, recherche de place de parking), etc.
7. Il ne doit avoir d'entrée et de circulation de buses TPG dans le quartier, par contre une augmentation des fréquences des bus sur les routes de Drize/Troinex et de Pinchat.